



DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

Dépôt des accords collectifs
39/43 quai André Citroën
75902 PARIS Cedex 15

Paris, le 11 juillet 2023

Objet : Adhésion de La Cnef à la CCN du Négoce de l'ameublement (IDCC 1880)

Madame, Monsieur,

Par la présente et conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous informons de la décision prise par notre Confédération d'adhérer à effet du 01/01/23 à la convention collective nationale du Négoce de l'ameublement (IDCC 1880) et à l'ensemble des textes ou avenants en vigueur.

Une notification de cette adhésion a également été faite aux organisations syndicales et organisations patronales signataires ou adhérentes à la convention collective (copies courriers en pj).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Président